

Les citoyens d'Oc'Citen écrivent leur conte de fée électricité

ÉNERGIE

Six ans après les Survoltés d'Aubais, de plus en plus de projets citoyens financent et poussent à l'implantation du photovoltaïque. Exemple avec les Gardois de Cit'en et d'Oc'citen.

Yan Barry

ybarry@midilibre.com

Les Survoltés d'Aubais ont ouvert la voie à l'échelle nationale en concrétisant avec bonheur, sur une décharge municipale, le premier parc citoyen photovoltaïque en 2014. De quoi semer dans bien des têtes des graines d'envie de se lancer dans des projets d'énergie renouvelable à l'image des bénévoles de l'association Cit'en, présidée par la Nimoise Marie-Pierre Mercier.

Ils partagent leurs connaissances sur la transition écologique, promeuvent une certaine sobriété, familiarise le grand public sur ces thèmes avec une éducation populaire. En parallèle, la société à actions simplifiées Oc'citen, créée en mai 2019 avec son mode de gouvernance proche de celle d'une coopérative, a pour but de mettre en œuvre l'installation du photovoltaïque jusqu'à la mise en production d'électricité.

La structure a lancé ainsi le premier projet de territoire sur la communauté d'agglomération de Nîmes métropole. Elle a été lauréate en 2018 des appels à projet régional Énergies renouvelables coopératives et citoyennes et de l'Agglo Nîmes métropole #Dédé. De quoi partir du bon pied avec des financements pour se mettre en quête de toitures publiques ou privées

afin d'y installer des structures photovoltaïques, pour affronter aussi les impératifs administratifs et communiquer.

100 000 € à collecter pour financer cinq projets

La Région a permis également à Oc'citen d'obtenir un euro de subvention si un citoyen donne une somme identique (jusqu'à 500 €) pour financer un projet photovoltaïque. C'est en s'appuyant sur ce modèle économique que Oc'citen cherche actuellement à collecter 50 000 € provenant des citoyens afin que la Région aide à la même hauteur.

Le but ? Il s'agit de financer l'installation de photovoltaïques sur cinq toitures de bâtiments publics de Saint-Dionisy (foyer municipal, école et atelier) et de Saint-Côme-et-Maruéjols (établissement scolaire aussi et atelier municipal).

Le président d'Oc'citen, Jean-Pierre Forster, habitant de Langlade, confie que des maires ont



L'équipe de l'association Cit'en, des citoyens qui croient à l'avenir des énergies renouvelables.

DR

pris à bras-le-corps ces dossiers. « Les démarches ont été entreprises début 2019. Nous avions eu une oreille attentive de la part de l'ancien maire de Saint-Dionisy, M. Gabach, qui ne se représentait plus en juin. Mais le projet a été conservé par l'actuelle équipe municipale. À Saint-Côme-et-Maruéjols, c'est l'adjoint au maire,

Vincent Allier, qui avait en charge le développement durable à l'Agglo, qui a ouvert les portes de sa commune. [...] Depuis, nous avons d'autres municipalités pour des projets plus importants qui sont intéressées, mais avant que ça aboutisse... Il y a des étapes contraignantes, comme les études d'impact sur la biodiversité, si on veut implanter du photovoltaïque sur un terrain. Il faut un délai de deux à trois ans pour que ça se fasse. » Un premier projet va se concrétiser d'ici à la fin du premier trimestre de 2021. « Le lancement de notre première phase avec trois toitures équipées : une sur un bâtiment public de Saint-Côme-et-Maruéjols ainsi que deux chez des privés à Marguerittes et à Milhaud. Une démarche pour montrer

l'exemple », confie Marie-Pierre Mercier. Des citoyens qui se sont emparés de ces structures dont chacune peut produire de l'électricité pour trente à quarante foyers.

Pour rappel, les Survoltés d'Aubais peuvent satisfaire les besoins de 140 familles hors chauffage. Une électricité qu'Enedis se charge de faire transiter alors qu'EDF "obligation d'achat" la rachète à un prix fixé par l'État, « garanti sur vingt ans, ce qui donne une certaine sécurité. » Mais si les citoyens gardois s'y mettent davantage, c'est surtout parce qu'ils croient en l'avenir de l'énergie renouvelable.

> Pour en savoir plus sur Cit'en et pour trouver le bulletin de souscription, un site : www.citen.fr ; mail : contact@citen.fr ; Tél. 06 70 46 91 48.

QUESTIONS À

Jean-Pierre Forster
Président d'Oc'citen

« Tout le monde est concerné »

En quoi l'expérience du parc photovoltaïque citoyen des Survoltés d'Aubais a servi d'exemple pour Citen ?

Ils ont été les premiers en France à proposer ce modèle il y a six ans. Ce sont des copains et j'ai participé aussi à cette aventure avec la présidente de Citen, Marie-Pierre Mercier. Ils ont ouvert la porte à plein de projets. Leur exemple démontre qu'il faut d'abord s'appuyer sur un bon noyau de bénévoles. 98 % de ces collectifs sont gérés par des bénévoles citoyens. Les Survoltés d'Aubais avaient trouvé un terrain. Nous, notamment à l'échelle de l'Agglo, c'est plus difficile de trouver des friches industrielles, c'est pour ça qu'on a choisi, pour plus de facilité, d'implanter le photovoltaïque sur les toitures.

Quels espoirs nourrissez-vous à l'avenir ?

Je pense qu'on peut ainsi sensibiliser la population à la transition énergétique. Cela concerne tout le monde. Depuis trois ans, la consommation électrique est repartie à la hausse après une période de stabilité. Internet, les voitures électriques de plus en plus nombreuses, la 5 G même... entraîne une augmentation de la consommation d'électricité. Et comme il faudra que ce soit moins polluant, avec bien moins d'énergies fossiles, à l'avenir, le développement de l'énergie renouvelable est inévitable. Alors autant que les citoyens soient acteurs.

Parc solaire : le financement ouvert au Gard et alentour

BEUCAIRE

Après une première phase réservée aux habitants de Beaucaire Terre d'Argence, le financement participatif lancé par la CNR (Compagnie nationale du Rhône) pour la réalisation du parc photovoltaïque de Beaucaire 2 sera ouvert jeudi 10 décembre aux habitants du Gard et des départements limitrophes – Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Hérault, Aveyron, Lozère et Ardèche.

La première phase a permis de réunir 146 500 € sur un objectif de 1 450 000 €, soit 10 % de l'objectif initial.

Le financement participatif est destiné à financer la construction d'un parc photovoltaïque à proximité du Rhône, dans la zone industrialo-portuaire, sur un site actuellement en friche. Le chantier a débuté à l'automne 2019 avec la préparation du site (terrain et pistes, réalisation des réseaux internes et pose des clôtures).

Actuellement, les structures sont montées, les postes ont été acheminés, l'installation et le câblage des panneaux sont en cours. Le chantier devrait se terminer fin décembre avec les dernières opérations de câblage et de réglage. La mise en service interviendra courant 2021 avec le raccordement de la centrale au réseau public. La centrale solaire Beaucaire 2 comprendra 41 370 modules photovoltaïques. D'une puissance de 18 MWc, sa production annuelle est estimée à 28 000 MWh, ce qui représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 11 700 habitants, soit plus des deux tiers de la population beaucairoise.

Cathy Mille

cmille@midilibre.com

> Opération en ligne sur : www.lendosphere.com/beaucaire.